N° 527 — CINQ CENTIMES — Mercredi 7 Mai 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 28
TOURCOING, rue Verte, 36

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ...... 0 fr. 75 —
LOCALES .... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du Journal, à Lille, 51, rue Nationale, à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la Société anonyme de publicité générale, 106, boulevard Anspach et 2, rue des Tanneurs.

TÉLÉPHONE

L'AGITATION OUVRIÈRE

A LILLE

Il ne faut point dissimuler. A Lille même, la situation devient menaçante et d'après le compte-rendu qu'on lira plus loin des événements qui ont eu lieu à la Madeleine, à Hellemmes et àFives, il ne serait pas étonnant que le mouvement gagnât bientôt notre ville. *Nous comptons toutefois sur le bon esprit qui* anime les ouvriers lillois. Ils se laissent peu facilement entrainer et sur eux les excitations n'ont pas de prise.

C'est une justice que nous leur rendons bien volontiers en exprimant l'espoir qu'ils le montreront cette fois encore, soucieux de leurs devoirs et de l'excellente réputation qu'ils ont acquise.

Au tissage Wibaut-Florin.

A Wazemmes, rue de Wagram, les ouvriers du tissage Wibaut-Florin continuent à faire grève. Les ouvriers sont au nombre d'une centaine. Il faut espérer qu'une entente ne tardera pas à s'établir entre le patron et les ouvriers.

A l'Union Linière.

Reprise du travail.

Les ouvrières de l'*Union Linière* ont envoyé hier matin une délégation auprès du gérant de l'usine pour rélamer une légère augmentation de salaires : il leur a été répondu que leur demande serait examinée et qu'une réponse leur serait faite dans quelques jours. Les ouvrières sont aussitôt rentrées dans les ateliers.

Mesures d'ordres

A la suite des grèves qui ont éclaté dans la journée d'hier aux environs de Lille,les postes situés à différentes portes de la ville ont été renforcés dans la soirée. A la porte de Tournai, à la porte Louis XIV, à la porte de la Madeleine, les gardes ont été doublées.

Hier à 6 heures du soir, le poste de la Grand'Garde a été également augmenté. Au moment où la garde descendait, un officier est arrivé et a fait faire un demi-tour à la moitié de l'escouade qu'on venait de relever. Ces pauvres soldats ont dû reprendre le poste qu'ils étaient sans doute heureux de quitter.

Commencement de Grève à St Maurice.

A St Maurice Lille, une soixantaine d'ouvriers du tissage de M. Detroy se sont mis en grève.

Le patron les ayant avisés que par suite de la morte-saison aggravée par les grèves de Roubaix, dont son industrie dépend, ils ne travailleraient plus que jusqu'à quatre heures et demie, ont demandé si le prix de la journée serait augmenté en proportion. M. Detroy ayant répondu négativement le tissage a été immédiatement abandonné.

A LA MADELEINE

Une descente de grévistes

Hier, à dix heures du matin, 150 grévistes descendant de St-André et de Pont-à-Marcq sont arrivés à la Madeleine dans l'intention d'entraîner à la grève tous les ouvriers de cette localité.

La bande, en chantant la *Marseillaise*, se dirigea d'abord vers l'établissement de M. Scrive, qui, avec beaucoup de fermeté, éconduisit les meneurs et refusa d'entrer en discussion avec eux, leur faisant remarquer que le jour où ses ouvriers lui présenteraient une demande, il l'examinerait, mais qu'il refusait énergiquement de discuter avec des ouvriers étrangers à son établissement.

Elle s'est ensuite rendue au tissage mécanique de M. Pauchet rue du Plouich et quelques pierres ont été jetées dans les carreaux.

Devant cette agression, M. Pauchet n'a pas hésité un seul instant. Il a fait suspendre le travail et a congédié les ouvriers.

Les troupes qui étaient depuis deux jours à la Madeleine, en prévision des troubles qui pouvaient surgir d'un moment à l'autre, furent immédiatement envoyées sur les lieux. Il y avait 54 hommes du 43e de ligne et un peloton de chasseurs à cheval. Les manifestants ont été repoussés jusqu'à la barrière du chemin de fer, à la limite du territoire de Marcq à la Madeleine.

Ils se dispersèrent et un certain d'entre eux prenant à travers champs revinrent sur la Madeleine et arrivèrent ainsi à l'ancien tissage de M. Delestré et qui appartient actuellement à Me veuve Boniface, situé à l'extrémité de la rue Léon Gambetta.

Dans cet établissement, le travail fut arrêté et plusieurs ouvriers se joignirent aux manifestants.

La troupe, ainsi augmentée, se rendit à la filature de M. Albert Fauchille pour y provoquer la cessation du travail.

Il était alors onze heures et demie.

Chez M. Saint-Léger, la bande bombarda les fenêtres de la filature avec des briques ; mais en cet endroit, comme chez M. Agache, chez MM. Delesalle frères et chez M. Pardoen, meunier à Berkem, on ne fit pas sortir les ouvriers, qui n'abandonnèrent leur travail qu'à l'heure habituelle du dîner.

A midi, six établissements étaient arrêtés et le nombre des grévistes s'élevait à un millier.

Le peloton de cuirassiers qui occupait le territoire de Marcq fut requis. Les soldats dispersèrent les grévistes.

Plusieurs grévistes avaient tenu des propos qui inquiétèrent les autorités.

Ils avaient déclaré que, dans la soirée, ils mettraient le feu aux fabriques de MM. Agache et Saint-Léger.

Les cuirassiers étaient répartis sur Marquette et les chasseurs à cheval étaient rentrés à Lille.

Le commissaire de police, M. Fraboulet, téléphona aussitôt à la préfecture et le préfet du Nord donna des ordres pour que des troupes fussent dirigées sur la Madeleine et y restassent en permanence.

A la sortie des ateliers, des groupes de grévistes essayèrent de débaucher les ouvriers.

La cavalerie intervint et discipa les rassemblements.

Une seule arrestation a été opérée, c'est celle d'un nommé Antoine Vanrenterghem, du Pont-de-Marcq, qui a été appréhendé par les gardes-champêtres de la commune, MM. Saint-Léger et Lagersie.

M. Crépelle-Fontaine qui est resté en permanence à la mairie, durant toute la journée d'hier, avec ses deux adjoints, MM. Gallez et Leclercq, a pris hier un arrêté interdisant les rassemblements.

Les étrangers sont prévenus qu'ils se mettraient, en manifestant, dans le cas d'être reconduits à la frontière.

Il y a maintenant à La Madeleine plus de 300 hommes de troupes.

Des patrouilles ont parcouru la ville toute la nuit dernière.

Tous les établissements sont gardés par des soldats.

On avait, hier, tout lieu de croire que le *travail sera repris partout aujourd'hui.*

C. W.

A HELLEMMES

Hier après-midi, le bruit se répandait qu'une grève venait d'éclater dans plusieurs filatures à Hellemmes. Renseignements pris, voici ce qui s'est passé :

Les ouvriers de la filature de M. Van de Weghe dit David, située rue des Processions, 82, subissant probablement les excitations criminelles de meneurs inconnus, résolurent de cesser le travail à midi si leur patron ne voulait pas leur accorder une augmentation de salaire et fixer à dix heures la durée de la journée de travail.

A deux heures de l'après-midi, malgré les exhortations du Directeur ils ne voulurent pas rentrer et quelques uns d'entre eux suivant le déplorable exemple des grévistes de Roubaix résolurent d'aller empêcher les autres filatures de fonctionner. Cette proposition fut acceptée avec empressement. Les grévistes parmi lesquels on remarquait beaucoup de femmes se formèrent en cortège et se dirigèrent, suivis d'une foule considérable de gamins vers la filature de M. Laurent sise rue du Faubourg d'Hellemmes, en chantant la *Carmagnole* et un refrain approprié à la circonstance.

« C'est dix heures qu'il nous faut. »

Scènes de violence

Le cortège suivit la rue du Faubourg de Tournai, s'arrêta devant la fabrique de M. Herval-Bayart qui occupe environ deux cents personnes, avec l'intention bien arrêtée d'obliger les ouvriers à quitter les ateliers. Mais ces derniers qui ne travaillent que dix heures par jour et qui ne voulaient pas perdre une demi-journée ne se laissèrent pas émouvoir par les menaces des manifestants. Malheureusement un tombereau chargé de matériaux de démolitions vint à passer, se rendant à Lesquin. Aussitôt les grévistes grimpèrent sur le chariot et s'emparant de morceaux de pierre les lancèrent contre la devanture de la fabrique Herval. Une dizaine de carreaux furent brisés.

Continuant sa route le cortège qui grandissait de plus en plus arriva enfin devant la fabrique Laurent, sise rue du Faubourg d'Hellemmes, qui occupe plus de cinq cents ouvriers. Les grévistes pénétrèrent dans la cour de la fabrique, brisant la grille de la porte d'entrée, et sommèrent le directeur de faire cesser le travail. Celui-ci comprenant qu'un refus amènerait de graves conséquences acquiesça à cet ordre et fit sortir ses ouvriers par le derrière de la fabrique.

Les manifestants se retirèrent non sans avoir cassé un grand nombre de carreaux et et jeté des projectiles qui détruisirent quelques métiers.

L'autorité militaire fut aussitôt informée de ces désordres et vers deux heures deux escadrons du 19e chasseurs à cheval furent envoyés sur les lieux, ainsi que les brigades de gendarmerie de Lille, Orchies, Douai, etc. et deux compagnies du 43e de ligne.

Ici se place un incident qu'on a tourné au tragique et qui a au contraire excité l'hilarité de la foule; Beaucoup de manifestants s'étaient placés à l'arrivée des soldats près de la fabrique de M. Castel qui est entourée de larges fossés remplis d'eau. A un moment donné les chasseurs, sabre au clair firent une charge pour refouler les curieux qui se réfugièrent près de la fabrique Castel. Par suite d'une poussée violente une barrière servant de garde-fou se rompit et une dizaine de femmes tombèrent dans le fossé bourbeux d'où on les retira de suite saines et sauves, mais la figure et les vêtements entièrement recouverts d'une vase noire et infecte. Elles ont été quitte heureusement pour se rechanger.

Un détachement de soldats du 43e de ligne au nombre d'une centaine sous les ordres du lieutenant Broum, fut logé dans la fabrique Herval-Bayart, dont les ouvriers avaient été renvoyés vers six heures et demie par une porte dérobée, pendant qu'un peloton de fantassins gardaient l'usine de MM. Casse, sise route de Tournai. En même temps un escadron du 19e chasseurs à cheval gardait les alentours de la filature Laurent, afin d'empêcher une nouvelle tentative de la part des grévistes.

Les arrestations

Quatre arrestations furent opérées, au cours de la manifestation, par la police et la gendarmerie. Ce sont les nommés : Constant Bosière journalier et sa femme Appoline Leroy fileuse de lin, travaillant tous deux chez Van de Weghe arrêtés pour jet de pierres et ontrages aux gendarmes. Ces individus sont considérés comme les principaux meneurs de la grève et se sont fait remarquer par leur exaltation ; Clémence Poulain veuve Thieffry ménagère et Louis Chastin peigneur ont été également arrêtés pour avoir voulu s'opposer à l'arrestation des deux premiers.

Ceux-ci sont Belges et ils seront après leur comparution devant le tribunal correctionnel, reconduits à la frontière.

Les mesures d'ordre

Les mesures d'ordre sont prêtes afin que les faits déplorables ne puissent plus se renouveler aujourd'hui.

D'autres troupes seront envoyées sur les lieux pour renforcer celles qui y sont actuellement. Le bruit a couru avec persistance que l'usine de Fives allait arrêter aujourd'hui ainsi que plusieurs fabriques et que des tentatives seraient faites pour forcer les ouvriers à ne pas reprendre le travail.

En tout cas nous croyons que les ouvriers de l'usine sont absolument décidés à résister aux perturbateurs.

Le bruit avait couru, et un de nos confrères s'en est fait l'écho — sans réserves d'ailleurs — qu'un enfant avait été tué dans une charge. Cette nouvelle est absolument inexacte.

C. C.

A HAUBOURDIN

Les ouvriers de la Société des amidonneries *et glucoseries ont demandé une augmentation* de la journée de travail; mais ils n'ont pas abandonné le travail.

Une compagnie du 1er bataillon du 43e de ligne vient de recevoir l'ordre de partir pour Haubourdin.

A ROUBAIX

La Situation

A l'heure où nous écrivons ces lignes la situation semble devoir s'aggraver à la suite d'incidents que nous allons raconter.

Vers huit heures du matin on espérait qu'une entente interviendrait entre les patrons et les ouvriers et on n'avait d'autant plus lieu d'y croire que plusieurs usine avaient eu des reprises partielles ce matin.

On verra plus loin que cet espoir a été déçu.

Tentatives criminelles

A 3 heures 40 m. du matin un train spécial amène deux escadrons comprenant 230 hommes du 12e chasseurs à cheval partis hier matin de Rouen.

On les dirige immédiatement vers l'usine Vinchon où ils sont casernés.

Dimanche soir un escadron du 8e dragons d'Evreux était également arrivé ; et avait été logé dans l'usine Amédée Prouvost, rue du Collège.

On avait aménagé à l'hôtel-de-ville une chambre pour le général Bidot, mais celui-ci a passé la nuit à l'hôtel Ferraille ainsi que M. Maulion procureur général.

Aux environs de la rue du Pont St-Vincent, au moment où on arrêtait rue de la Lys trois individus pour faits relatifs à la grève un coup de revolver a été tiré.

Dans la nuit on a tenté de mettre le feu au tissage mécanique de la société « Les fils d'Alprert Motte », situé rue Molière, non loin de la gare de Roubaix-Wattrelos.

Pour commettre cet acte criminel, on a soulevé une tabatière et on a jeté dans le tissage une grande feuille de papier toute imprégnée de pétrole et enflammée.

Le papier est tombé entre les métiers sans les atteindre heureusement.

Ce n'est que ce matin qu'on s'aperçut de *cette tentative criminelle; on a retrouvé sur* le sol les cendres du papier et une grande tache formée par le pétrole.

Il n'y avait dans ce quartier assez éloigné du centre, aucune troupe, le poste le plus rapproché était celui du boulevard de Beaurepaire.

La matinée

Vers sept heures, deux mille ouvriers stationnaient sur la Grande Place. Les rassemblement sur la place ne sont pas tolérés et les passants ne peuvent circuler que sur les trottoirs.

Les grévistes en général paraissent calmes mais il se forme néanmoins, quelques bandes d'exaltés qui paraissent disposés à empêcher la reprise du travail.

Rue de l'Epeule à l'angle de la rue de l'Alouette un peloton de dragons disperse un attroupement assez considérable.

Devant l'établissement Motte et Meillassoux, une compagnie du 16e chasseur à pied commandée par le chez de bataillon Christiany de Ravaran rétablit la circulation qu'avait interrompue quelqes centaines d'ouvriers.

On procède à l'arrestation d'un manifestant qui a repondu à un soldat qui lui barrait le passage : « A six heures, tu verras mon vieux comme ça va chauffer.

Chez Ch. Juncher, filateur de soies, rue d'Avelghem une bande de grévistes, se présente vers six heures et oblige les ouvriers à quitter le travail.

Chez MM. Motte et Meillassons rue du Coq Français un gréviste s'adresse à la sentinelle placée à l'entrée et l'injurie, il lui adresse cette parole : « *Mon vieux tu verras ce qui vas se passer à 10 heures.* »

On nous signale qu'une bande de grévistes est partie pour Chereng afin d'y provoquer la grève générale.

Reprise partielle du travail.

Une reprise assez sensible s'est produit ce matin à l'établissement Allart-Rousseau Grand'Rue, 300 ouvriers sur 800 ont repris le travail.

Parmi les établissements de Roubaix off les ouvriers ont repris le travail il faut noter l'établissement Pattyn, quai d'Anvers, au complet, Glsrieux-Picavet à la Makellerie. au complet. Wattinne, rue Malesherbes toute la préparation travaille, chez Vergniolle, rue Darbo, tous les ouvriers commence à travailler mais vers sept heures un accident est survenu à la machine, aux teinturiers Grulois-Despretz, Lecomte-Desprets, Cocheteux, les ouvriers ont tous repris le travail ; chez Camille Leroux 15 ouvriers sont rentrés à l'usine et travaillent chez Wattine-Delaoutre 40, Ernoult-Bayart, 185, Dubar Lanselle, 10; chez Achille Delsalle, la préparation fonctionne, au peignage Alfred Motte, deux assortiments fonctionne. Crepelle, route de Lille la préparation travaille, chez Motte-Bossuet, les machines ont fonctionnés, mais elles ont été arrêtés à 6 heures un quart.

A la teinturerie Emile Roussel, samedi dernier on avoit accordé aux ourriers 10 heures et ils avaient promis de répondre le travail le travail lundi matin ; mais lorsqu'ils se sont partis ils ont demandé 25 centimes d'augmentation. M. Roussel refusa. M. Brossayes-Degeyter, informé de ce fait, refusa de laisser travailler les ouvriers qui se présentèrent.

La réunion des délégués patrons et ouvriers

Ainsi que nous l'avons annoncé les patrons se sont de nouveau réunis au nombre d'une centaine à huit heures du matin au cercle de l'Industrie.

Cette réunion étant privée la presse n'y était pas admise.

La réunion des délégués patrons et ouvriers était fixée à dix heures à l'hôtel-de-ville. A 10 heures 15 se présente la délégation ouvrière composée des citoyens :

Achille Lepers, Henri Carrette, Ad. Watteau, H. Segard, H. Vandeputte, Louis Leveugle, Hervé Milbéo, Louis Kowalski, conseillers prud'hommes. H. Thérin, H. Verleyn, Ch. Dooms, Louis Ternynck, Jean Poulain, Jules Bauduin.

Arrive au même instant M. Tenupert qui prévient le maire que la délégation des patrons sera un peu en retard et prie de l'excuser auprès de la délégation ouvrière.

Les délégués patrons dont nous avons donné les noms hier se présentent un quart d'heure après; ils sont aussitôt introduits auprès des autres délégués. L'entrevue a duré plus d'une heure et n'a abouti à aucun résultat.

Les délégués ouvriers ont prié de faire une concessions pour les salaires et la durée du travail.

Les patrons ont répandu qu'il leur était absolument impossible en présence de la concurrence étrangère de donner satisfaction aux ouvriers.

Déclaration des patrons

Voici le texte de la déclaration des patrons :

Nous avons soumis à une nouvelle réunion des patrons les demandes formulées par votre *réunion d'hier : augmentation de 15 0/0 sur* l'ensemble des salaires avec journée de travail de dix heures, coupée par un seul arrêt.

Nous avons le regret de vous déclarer que la réunion ne croit pas possible, en l'état actuel des choses, avec la concurrence effrénée de l'étranger, dont les salaires sont inférieurs de devancer la loi qui doit intervenir pour la réglementation internationale du travail.

Une augmentation de salaire entrainerait une augmentation de frais généraux, qui en rendant la lutte impossible, compromettait l'industrie rouboisienne entière, ouvriers et patrons.

Il est incontestable que des éléments inconnus sont venus du jour au lendemain changer *en grève locale la manifestation pacifique* en faveur de la diminution des heures de travail.

C'est sans l'assentiment de la majorité des ouvriers que les ateliers ont été désertés. C'est contraints et forcés, sous l'empire des menaces des meneurs du centre que la plupart des ouvriers ont été réduits au chomage.

Nous vous demandons, ouvriers, de ramener le calme dans les esprits et de rétablir la paix si malheureusement troublée.

Démission des délégués ouvriers

Après avoir pris connaissance de cette déclaration les ouvriers se sont reunis en manifestant leur intention de donner leur démission de délégués, laissant à leurs camarades le soin d'en choisir d'autres s'ils le jugeaient nécessaire.

M. le maire de Roubaix dans un entretien particulier avec le citoyen Lepers l'a engagé à user de son influence auprès des délégués ouvriers pour qu'ils ne résilient pas leur mandat.

L'honorable M. Julien Lagache a exprimé l'espoir qu'une entente pourrait peut-être encore intervenir avec certains patrons qui peuvent par la nature de leur industrie arriver à des concessions qui sont impossibles à d'autres.

Les délégués n'ont pas cru devoir répondre favorablement à la démarche courtoise du maire de Roubaix, car déjà certains grévistes faisaient courir le bruit qu'ils étaient vendus aux patrons, et ils ont décidé d'afficher le placard suivant :

Travailleurs

Après deux réunions successives avec les patrons nous ont déclaré ne pouvoir rien accepter; la commission ayant rempli son mandat.

Rend sa démission

et vous laisse libre de faire comme vous l'entendrez.

Achille Lepers, conseiller municipal, H. Segard, Mélbéa-Hervé, A. Watteau, L. Kowalski, L. Leveugle, conseillers prud'hommes, H. Thérin, Ç. Dooms, A Simon, H. Carrette, J. Bauduin, J. Poulin, H. Verleyen, L. Ternynck.

Arrivée des autorités.

M. Vel-Durand préfet du Nord est arrivé à Roubaix à 10 heures et demie accompagné de MM. Welter procureur de la République, Le Blois substitit.

A son arrivée M. le Préfet s'est informé des faits qui s'étaient passés dans la nuit et dans matinée ainsi que des résultats de l'entrevue patronales et ouvrière.

L'arrestation de M. Vergniolles.

Nous avons dit hier que M. Vergniolles filateur, avait été arrêté pour insultes à des ouvriers et outrages à la police; voici comment les faits se sont passés :

Disons d'abord que M. Vergniolles occupe environ une centaine d'ouvriers tous très bien payés; pas un n'avait un salaire au-dessous de six francs par jour; M. Vergniolles était dimanche surexcité de cette grève et avait bu un peu plus que de coutume. Il rencontra rue Darbo, M. Ramon l'un des délégués du 1er mai ; il l'interpella d'une façon injurieuse en l'accusant d'être l'un des meneurs de la grève. M. Ramon appela l'agent de service au pont Morel.

M. Vergniolles au lieu de se modérer s'emporta encore davantage et insulta l'agent.

L'agent Planquette conduisit le filateur au poste du 1er arrondissement où il passa la nuit.

Il a été amené hier matin devant les magistrats du parquet qui l'ont interrogé.

M. Henri Deschamps, conseiller d'arrondissement s'est rendu auprès de M. le Procureur Général et a intercédé pour M. Vergniolles ainsi que pour Vandorme rédacteur au *Cri du Travailleur* et autres ouvriers fileurs trouvés porteurs de casse-tête.

M. Maulion n'a pas voulu prendre aucune détermination avant d'en avoir conféré avec M. le Procureur de la République.

Ce dernier a énergiquement refusé de mettre M. Vergniolles en liberté car il y a outrage à la force publique, M. Vergniolles sera conduit à la maison d'arrêt à Lille comme les autres prisonniers.

L'après-midi

L'après-midi on craignait que la ré*ponse des patrons causait une certaine effer*vescence parmi les grévistes surtout à la lecture des affiches annonçant la démission de leurs délégués, *mais heureusement le cal*me n'a cessé de régner pendant toute la journée et la soirée.

Au parc de Barbieux le nombre des promeneurs était considérable, ils se composaient surtout d'ouvriers accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants.

Les arrestations

Six arrestations ont été opérées dans la journée; ce sont celles les nommés François Leman, ourdisseur. Vaucanson, ourdisseur, belge, G. Dumont, 30 ans, emballeur, outrage à l'armée, Jean-Baptiste Delcour, rue des Anges, vagabondage, Louis Roman, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, entrave à la liberté du travail, Emile Castal, 22 ans, appréteur rue de la Perche, Louis Lechantre, 21 ans chauffeur, grande rue, ivresse et injure à un fonctionnaire.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 12

MÈRE

Mais à deux heuaes de l'après-midi, il n'avait pas encore été question de ce chèque. et Victorien, averti par sa mère qu'il n'avait rien à craindre, pouvait très bien rester au château jusqu'au soir pour en partir seulement quelques instants avant qu'eût lieu l'explication entre son père et sa mère.

De quelque côté que la question fut engisagée, elle présentait des obscurités difficilee à éclaicir. Bien qu'il eût à Lapersonne qu'il importait peu que Victor fût venu à la Chevrolière la veille ou trois jours auparavant, il voulait savoir le jour précis de cette rencontre dans le bois, entourée incontestablement d'un mystère.

En entrant dans la cour de la gare de Houdan, il aperçut sur le siège de sa voiture le cocher Amable qui, au dire de Lapersonne, aurait amené Victorien la veille à la Chevrolière, et il voulut l'interroger.

Descendant de voiture, il alla à lui.

— Mon fils ne s'est pas plaint d'avoir perdu quelque chose quand vous l'avez ramené de la Chevrolière ?

— Si, monsieur, sa boîte à tabac ; nous l'avons cherchée partout dans ma voiture, mais nous ne l'avons pas trouvée : surement ce n'est pas dans la voiture qu'il l'a perdue.

— C'est hier, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes sûr que ce n'est pas mardi ?

— C'est hier que j'ai conduit M. Victorien, ce n'est pas mardi ?

Cette confirmation était à peu près inutile, cependant il fut bien aise de l'avoir provoquée ; maintenant, pas de doute possible, c'était bien la veille que Victorien s'était rencontré avec sa mère dans ce petit bois.

Et cependant ces deux témoignages étaient en opposition, et avec madame Combarrieu qui disait que Victorien était venn le 10, non le 12, et aussi la souche du chèque qui portait cette date du 10.

Tant qu'il avait raisonné avec des déductions plus ou moins rigoureuses, il avait marché dans le noir en se heurtant à chaque pas à d'inexplicables contradictions ; mais quand ces deux dates se présentèrent à son esprit, de leur choc jaillit un éclair.

La souche portant la date du 10 était précédée d'une autre portant celle du 11, ce n'était donc pas le 10 que le chèque de cent mille francs avait été souscrit, et par conséquent, ce n'était pas le 10 que Victorien avait vu sa mère, c'était bien le 12 comme le disait Lapersonne et comme le confirmait le cocher Amable, c'est-à-dire à un moment ou, depuis plusieurs heures déjà, il se trouvait à la Chevrolière, et où le fils et la mère auraient pu s'adresser à lui, s'ils avaient osé.

Maintenant tout s'éclairait d'une lumière qui ne permettait pas plus le doute que l'erreur; le chèque de cent mille francs était antidaté; la mère et le fils avaient été complices pour le tromper. De là les réponses embarrassées de sa femme quand il lui avait demandé des explications sur ce qu'il croyait une erreur de date : « Que voulez-vous que je vous dise? cela est ainsi. »

Que Victorien fût capable d'une pareille fraude c'était déjà quelque chose qui, malgré les leçons du passé, le stupéfiait; mais à la pensée que sa femme avait pu s'y associer, son cœur se serrait à l'étouffer.

Quoi, cette femme qu'il adorait, pour la quelle il avait un respect religieux, dans le jugement de laquelle il avait une foi aveugle, qui depuis tant d'années était son guide et sa conscience, avait pu se faire la complice d'une tromperie.

Car c'en était une, et si horrible que fût le mot appliqué à elle, il n'y en avait pas d'autre.

Qu'elle n'eût pas eu la force de résister à son fils, quand celui-ci était venu lui demander ces cent mille francs en jouant avec son habileté diabolique quelque scène de comédie et de drame où la tendresse alternait avec la brutalité, cela il l'admettait, l'expérience lui ayant appais depuis longtemps qu'elle était capable de toutes les faiblesses, meme celles qu'elle condamnait.

Alors elle n'avait qu'une chose à faire : remettre à Victorien le chèque qu'elle n'avait pas le courage de refuser, mais le dater de la date vraie, et quand elle aurait à avouer au père ce qu'elle avait fait pour le fils, parler la tête haute : « Votre fils avait besoin de cent mille francs, il n'a pas osé vous les demander certain à l'avance que vous lui auriez refusés ; je les lui ai donnés. » Et il aurait accepté ce loyal aveu, sans plus d'objection qu'il n'en avait opposé à son mensonge.

« Tu as eu raison de penser que je ne te démentirais jamais et que toujours ce que tu ferais serait bien fait.

Comment ces mots ne lui avaient-ils pas ouvert les lèvres en lui arrachant un cri de sincérité ?

Ce n'était pas le meilleur des hommes qu'il était pour elle, mais le plus naïf, un niais qu'on trompait, dont on se moquait sans qu'il se doutât de rién, aveuglé abêti qu'il était par sa foi de pauvre d'esprit.

Seul dans son compartiment, il pouvait ne pas se contraindre, et quand il sentit les larmes emplir ses paupières, il n'eut pas à les refouler. C'était sa vie perdue, tous ses espoirs anéantis, sa vieillesse désolée que dressaient devant lui ce retour en arrière et cette évocation de l'avenir; il avait tout mis dans la tendresse de cette femme, et au moment même où elle lui était le plus indispensable, il ne la trouvait plus.

Il fallait bien qu'il se rendit à l'évidence, si douloureuse qu'elle fût, et qu'il reconnût que les illusions auxquelles il s'était cramponné pendant son absence, s'écroulant les une, après les autres, sous les coups de la réalités le mari n'était plus rien pour elle et que le fils était tout.

Quand, après les glorieux espoirs longuement caressés pendant l'enfance de Victorien, il s'était trouvé en face d'une faillite, comme il disait, blessé, meurtri par cette lourde chute, mais non écrasé, il s'était retourné vers sa femme, et s'attachant à elle plus fortement encore que par le passé, il avait mis toute sa vie dans son amour ; et voilà que maintenant, de ce côté aussi, c'était encore la faillite qu'il rencontrait.

Et il y avait des gens qui enviaient sa fortune. Ah! misère du sort, combien plus heureux que lui était le moindre de ses ouvriers, qui trouvait le repos du cœur dans l'affection d'une brave femme attachée à son homme, et d'enfants qui travaillaient honnêtement !

XIII

Victorien habitait, rue de l'Echelle, un appartement au premier étage d'une maison construite pour l'éblouissement du public, et qui dès l'entrée, par ses marbres multicolores ses colonnes en onyx, ses cuivres lourds, suait le luxe; maison de grand médecin, de modiste, de couturier ou d'avocat célèbre qui veulent impressionner le client.

En s'installant, dans cet appartement, il y avait dépensé une centaine de mille francs en décorations de tapissier sans un seul objet d'art: mais devenu bien vite indifférent à ce qui avait été une fantaisie de quelques jours, il ne s'en était plus occupé; les tapis s'étaient pelés les dorures des bois écaillées, les étoffes des meubles coupées, les tentures avaient passé sans qu'il y prit attention; ce qui eût été insuffisant pour l'agrément était bien assez bon pour les affaires.

Et c'était en effet des affaires qui se brassaient dans cet appartement, affaires de toutes sortes, bonnes ou mauvaises, importantes ou mesquines; avec des gens de toutes sortes aussi, riches ou besoigneux, honnêtes ou filous. Tout d'abord, le cabinet de travail qu'il s'était réservé leur avait suffi, mais bien vite encombré de paperasses, de journaux, de dossiers, de lettres, il s'était fait trop petit, et la salle à manger où, d'ailleurs, le maître ne mangeait jamais, lui avait été annexée. Maintenant, elle formait la pièce la plus importante de l'appartement, en tout cas la plus curieuse avec son bureau en bois noirci, ses cartonniers, ses casiers garnissant les quatre murs du haut en bas et portant tous des étiquettes qui donnaient à croire qu'on se trouvait dans une étude, mal tenue, de petit avoué ou d'huissier.

Et cette impression prenait d'autant plus de vraisemblance pour ceux qui entraient là, qu'ils s'y trouvaient en face d'une sorte de clerc, chauve et blond, au ventre avalé, à l'aspect souffreteux et minable, qui eût inspiré la pitié, n'eût été son œil inquiétant, celui du renard sournois et louche, éteint en pleine lumière, flamboyant dans l'ombre. — Mélicieux, le secrétaire de Victorien, ancien officier ministériel comme il se qualifiait lui-même, qu'il avait eu la malchance d'éprouver, au début de sa carrière, des dissentiments sérieux avec le parquet de la petite ville picarde où, avant de venir se réfugier à Paris, il exerçait le ministère d'avoué.

Quand la dépêche envoyée par madame Combarrieu à son fils arriva rue de l'Echelle, Victorien était dans son cabinet de travail, enfermé avec un bookmaker appelé Vassiette, les portes de communication closes au verrou, afin d'éviter les surprises et les indiscrétions de Mélicieux qui n'inspirait aucune confiance à son maître et eut été congédié depuis longtemps s'il n'avait su se rendre indispensable par son habileté procédurière.

Il fallut que Mélicieux frappât plusieurs coups résolus, et avec une satisfaction obstinée, pour que Victorien se décidât à ouvrir.

— Qu'est-ce que c'est? demanda-t-il d'un ton hargneux.

— Une dépêche, dit Mélicieux en insinuant son papier bleu par la porte entre-bâillée.

— Ne pouvait-elle pas attendre ?

— Vous le saurez quand vous en aurez pris connaissance ; moi, je ne sais qu'une chose : c'est qu'elle est recommandée, avec accusé de réception.

Cela fut dit d'un ton humble qui contrastait avec la leçon donnée.

La porte refermée, Victorien ouvrit le télégramme, comme il était long, ses yeux coururent tout de suite à la signature : en lisant le nom : « Suzanne Combarrieu », il eut un mouvement de mauvaise humeur ; encore quelque prêche maternel sans doute ; c'était bien la peine vraiment de le déranger pour cela et d'interrompre le fil de son entretien avec Vassiette, qui allait avoir le temps de se dégager des mailles dans lesquelles il se flattait de l'avoir enveloppé par une discussion serrée.

Cependant il se décida à le parcourir d'un œil rapide :

« Attends ton père aujourd'hui, entre quatre et cinq heures. Ne manque pas de te trouver chez toi. Il a des propositions importantes à te faire. Ecoute-les avec réflexion. Tu peux, par de la modération, en tirer grand parti et obtenir un commencement de réalisation de ce que tu désires. Le chèque a été accepté sans résistance.

» SUZANNE COMBARRIEU. »

Pendant cette lecture, Vassiette suivait sur le visage de Victorien les impressions que produisait ce télégramme ; bien entendu, il ne pouvait deviner ni de qui il venait ni de qui il parlait, mais sa curiosité n'était pas moins éveillé, — une curiosité naturelle et acquise qui sait qu'on peut profiter de tout en ce monde, même de ce qui au premier abord parait insignifiant.

Sait-on jamais à l'avance ce qui sera ou ne sera pas insignifiant? Il n'y a que ceux qui prennent leurs précautions qui sont certains de ne pas laisser échapper les bonnes occasions.

Une mauvaise impression sur le visage de Victorien lui eût été agréable en cela qu'elle lui permettait d'offrir ses services ; une bonne comme celle qui se manifestait ne le prit pas au dépourvu : c'était une autre affaire, voilà tout. On peut s'imposer aux gens et se faire payer sa peine aussi bien que c'est de la joie qu'ils éprouvent quand c'est du chagrin : il s'agit simplement d'être prévenu pour manœuvrer en conséquence.

— Voilà un télégramme, dit-il, après avoir vu les dents de Victorien se découvrir dans un demi-sourire, qui ne parait pas vous être agréable ?

Et comme Victorien, revenu à sa place, avait jeté le télégramme sur son bureau, Vassiette, assis à une courte distance, le regarda, avec l'intention manifeste de tâcher d'en lire quelques mots.

— Ne vous gênez pas, dit Victorien brutalement.

— Mon Dieu, que vous êtes défiant !

— J'ai peut-être tort ?

(A suivre.) HECTOR MALOT.